

**Association pour une  
Solidarité  
Syndicale  
Étudiante**

**Congrès de la session  
d'automne 2001**

**Cahier des délégués et déléguées**

**13, 14 & 15 octobre 2001  
Sainte-Foy**



## **TABLE DES MATIÈRES**

- 1.0 Table des matières
- 2.0 Ordre du jour
- 3.0 Associations membres de l'ASSÉ, à ce jour
- 4.0 Procédures du Congrès
- 5.0 Deux derniers procès-verbaux
  - 5.1 Procès-verbal du Congrès annuel des 26 et 27 mai 2001 tenu à Drummondville
  - 5.2 Procès-verbal du Congrès extraordinaire TAE du 15 août 2001 tenu à l'Université du Québec à Montréal
- 6.0 Avis de motion à traiter
- 7.0 Propositions et documents d'associations
  - 7.1 Recommandations du Conseil exécutif
  - 7.2 Propositions de la SoGÉÉCoM
  - 7.3 Recommandations du Comité aux affaires académiques, pédagogiques et des études avancées
  - 7.4 Abolition de la Taxe à l'échec, mais à quel prix?
- 8.0 État des finances
- 9.0 Prévisions budgétaires pour l'année 2001-2002
- 10.0 Programmes électoraux des candidats et candidates
  - 10.1
  - 10.2
  - 10.3

### **ANNEXES :**

- Charte de l'ASSÉ

## 2.0

Congrès de l'ASSÉ  
Sainte-Foy  
12 au 14 octobre 2001

# ORDRE DU JOUR

*proposé par le Conseil exécutif*

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Præsidium et procédures
  - 1.1 Élection d'une présidente ou d'un président et d'un ou une secrétaire
  - 1.2 Acceptation des adhésions
  - 1.3 Procédures utilisées pendant le Congrès
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Lecture et adoption des deux derniers proc` s-verbaux
  - 3.1 Procès verbal du Congrès annuel des 26 et 27 mai 2001 tenu à Drummondville
  - 3.2 Procès verbal du Congrès extraordinaire TAE du 15 août 2001 tenu à l'Université du Québec à Montréal
- 4.0 Mesures transitoires
- 5.0 Remise en question
- 6.0 Charte
- 7.0 Traitement des avis de motion
  - 7.1 Caucus Femmes
  - 7.2 Préambule du chapitre 11
  - 7.3 Composition des délégations
  - 7.3 Trois droits de vote du Comité Femmes au Conseil interrégional
  - 7.4 Un droit de vote du Comité Femmes au Congrès
  - 7.5 Version originale des documents ayant prépondérance en cas de litige

- 8.0 Comités
  - 7.1 Comité du Journal
  - 7.2 Comité Femmes
  - 7.3 Conseil exécutif
  - 7.4 Autres comités (ad hoc)
- 9.0 Bilan du Conseil exécutif, été 2001
- 10.0 Bilan des affiliation
- 11.0 Revendications
  - 11.1 Plénière
  - 11.2 Délibérante
- 12.0 Plan d'action
  - 12.1 Plénière
  - 12.2 Délibérante
- 13.0 Finances
  - 13.1 État des finances
  - 13.2 Prévisions budgétaires
- 14.0 Élections
  - 14.1 Conseil exécutif
  - 14.2 Comités de travail
- 15.0 Varia
- 16.0 Levée

### 3.0

Congrès de l'ASSÉ  
Sainte-Foy  
12 au 14 octobre 2001

## **Adhésion des associations**

### Membres

Société Générale des Étudiants et Étudiantes du Collège de  
Maisonnette (SoGÉÉCoM)

Les Services Collectifs inc. (Sainte-Foy)

Association Générale Étudiante du Cégep de Drummondville  
(AGECD)

Association Étudiante Modulaire du Département de  
Sociologie UQÀM (premier cycle)

Association Étudiante de Droit cycles supérieurs UQÀM  
Participation de 34% des membres et adoptée à l'unanimité

### Non-membres

Association Étudiante Modulaire de Sc. Politique UQÀM  
(AEMSP-UQÀM)

Assemblée générale septembre 2001, mise en dépôt

Association Étudiante du Département d'Histoire-UQÀM  
Assemblée générale septembre 2001, pas le quorum

## 4.0

Congrès de l'ASSÉ  
Sainte-Foy  
12 au 14 octobre 2001

# Résumé des procédures utilisées pendant le Congrès

*proposé par le Conseil exécutif*

- 1. Code de procédure :** Le code de procédure utilisé est celui de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) adapté à la réalité étudiante. Voici quelques rappels :
- 2. Droit de parole :** Le droit de parole est accordé par la présidence. Toutes les associations étudiantes présentes ont droit de parole. Les interventions se font par alternance entre les femmes et les hommes. Les personnes n'ayant pas parlé ont toujours priorité sur les personnes étant déjà intervenues.
- 3. Droit de proposition et d'appui :** Les associations étudiantes membres peuvent amener des propositions et peuvent en appuyer. Les associations non-membres peuvent émettre des suggestions, mais ces suggestions, pour devenir propositions, doivent être reprises par une association membre. Une proposition qui n'est pas appuyée ne peut être discutée. Les propositions principales peuvent être amendées. Les amendements peuvent être sous-amendés.
- 4. Droit de vote :** Les associations étudiantes membres ont droit de vote. Sauf sur une décision contraire, les votes seront pris à main levée. Lors des élections, le vote se déroulera de manière secrète.
- 5. Adoption des propositions :** Les propositions, sauf sur indication contraire, sont adoptées à la majorité des voix. Lorsqu'un vote est décidé, la présidence demande si une association s'oppose à l'adoption unanime de la proposition. Si c'est le cas, on passe au vote. Les associations peuvent voter POUR, CONTRE ou ABSTENTION.
- 6. Question préalable :** La question peut être demandée après cinq interventions. Elle n'a pas à être appuyée et exige d'être adoptée au deux tiers des voix. On ne peut s'abstenir sur le vote de la question préalable. Sauf indication contraire de l'association que la demande, elle s'applique à toute la proposition. Une fois adoptée, on passera au vote sur le sous-amendement puis l'amendement et finalement la principale. Lorsque la question préalable est

demandée, la présidence demande à l'association étudiante qui la pose de déterminer si elle laisse terminer les interventions restantes sur la liste de parole.

**7. Plénière / délibérante :** Durant une plénière, les associations ne délibèrent pas sur une proposition. Elles peuvent cependant annoncer qu'elles apporteront des propositions lors de l'assemblée délibérante.

**8. Les autres règles de procédures seront expliquées pendant le Congrès.**

## 5.1

# Procès-verbal du 1er Congrès annuel de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante tenu au cégep de Drummondville les 26 et 27 mai 2001

## 0. Ouverture

0.1 “ Il est proposé d'ouvrir le Congrès ”

Proposée par Saint-Laurent

Appuyée par Vieux-Montréal

Et adopté à l'unanimité à 9h35

## 1. Præsidium et procédures

### 1.1. Élection d'un-e président-e et d'un-e secrétaire de Congrès

1.1.1 “ Il est proposé de nommer Mélissa Hamel comme présidente du Congrès et Benoît Lacoursière comme secrétaire du Congrès ”

Proposée par le comité de transition

Appuyée par Maisonneuve

### 1.2. Acceptation des adhésions

1.2.1 “Acceptation des associations étudiantes suivantes en tant que membres :

- -Société Générale des Étudiantes et Étudiants du Collège de Maisonneuve (SOGÉÉCOM).
- -Association étudiante du module de sociologie de l'université du Québec à Montréal. (AEMS-UQAM)
- -Les services collectifs inc. (Ste-Foy)
- -Association générale étudiante du cégep de Drummondville (AGECD)”

Proposée par le Comité de transition

Appuyée par Histoire – UQAM

Et adoptée à l'unanimité.

### 1.3 Procédures utilisées durant le Congrès

Le code CSN (étudiant) sera utilisé durant le Congrès.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- 2.1. “ Il est proposé que le Congrès adopte l’ordre du jour suivant :
  - 3.0- Lecture et adoption du procès-verbal du Congrès de fondation des 24 et 25 février 2001
  - 4.0- Mesures transitoires
  - 5.0- Charte
  - 6.0- Comités
    - 6.1- Comité femmes
    - 6.2- Comité du journal
    - 6.3- Comité de travail
    - 6.4- Autres comités (ad hoc)
  - 7.0- Bilan du comité de transition
  - 8.0- Bilan des affiliations
  - 9.0- Femmes
  - 10.0- Plénière de réflexion sur la pédagogie
  - 11.0- Revendications
    - 11.1 Plénière
    - 11.2 Délibérante
  - 12.0- Plan d’action
    - 12.1- Plénière
    - 12.2- Délibérante
  - 13.0- Finances
    - 13.1 États des finances
    - 13.2 Prévisions budgétaires
  - 14.0- Traduction et bilinguisme
  - 15.0- Camp de formation
  - 16.0- Élections
    - 16.1 Conseil exécutif
    - 16.2 Comités de travail
  - 17.0- Varia
  - 18.0- Levée ”
- Proposée par le comité de transition  
Appuyée par Vieux-Montréal

2.1.1 “ Il est proposé d’amender l’ordre du jour afin de traiter à heure fixe (dimanche 13h00) les points 10, 11 et 12. ”

Proposée par Maisonneuve  
Appuyée par Ste-Foy  
L’amendement est adopté à l’unanimité  
La principale, telle qu’amendée, est adoptée à l’unanimité.

### **3. Lecture et adoption du procès-verbal du Congrès de fondation des 24 et 25 mai 2001**

- 3.1. “ Il est proposé que la proposition sur l’autogestion (ref. article 3) figure dans les principes de base et non dans les statuts et règlements ”

Proposée par sociologie –UQAM  
Appuyée par Maisonneuve  
Et adoptée à l'unanimité

3.2“ Il est proposé de mandater le conseil exécutif de corriger pour que la proposition manquante (rejet du droit de vote du comité femmes au Conseil interrégional ”

Proposée par Maisonneuve  
Appuyée par Vieux-Montréal  
Et adoptée à l'unanimité

3.3“ Il est proposé qu'on laisse la question du bilinguisme (ch.12) de laisser l'espace blanc ”

Proposée par Maisonneuve  
Appuyée par Sociologie-UQAM  
Et adoptée à l'unanimité

#### **4. Mesures transitoires**

4.1. “ Il est proposé que l'on accepte les candidatures de dernières minutes et que l'on y procède en deux temps pour les élections sur les comités de travail. En un premier temps, qu'on considère les mises en candidature des membres en règle de l'ASSÉ, et dans un deuxième temps, les mises en candidature des non-membres ”

Proposée par Maisonneuve  
Appuyée par Saint-Laurent

4.1.1 “ Il est proposé d'amender la proposition principale afin de procéder en trois temps, à savoir les associations membres, non-membres en voie d'affiliation et les associations non-membres. ”

Proposée par Ste-Foy  
Appuyée par Drummondville  
Votes :  
Indicatif : 3 pour; 5 contre; 3 abstentions  
Formel : 2 pour; 2 contre, 0 abstention  
Et rejetée à majorité (vote indicatif)

Vote sur la principale : Adoptée à l'unanimité

4.2 “ Il est proposé de suspendre l'application des articles 27.2 et 27.3 des statuts et règlements afin de suspendre la nécessité d'avoir l'appui

immédiat de son association et de suspendre la nécessité d'avoir un programme. Il est aussi proposé d'admettre des candidatures de dernière minute pour l'exécutif. Par ailleurs, le candidat, la candidate devra obtenir ultérieurement l'appui de son association. ”

Proposée par Maisonneuve  
Appuyée par Drummondville

4.2.1 “ Il est proposé d'amender la principale afin d'y ajouter que l'appui ultérieur de l'association d'ici le prochain Congrès. ”

Proposée par Ste-Foy  
Appuyée par Histoire-UQAM  
Et adoptée à l'unanimité

La principale est adoptée à l'unanimité.

## 5. Charte

Un avis de motion est étudié . Il s'agissait d'un avis de motion déposé par Maisonneuve. **(VOIR ANNEXES)**

5.1 “ Il est proposé de biffer comité de travail (Annexe A, article 1) ”  
Proposée par Ste-Foy  
Appuyée par Concordia  
Et adoptée à l'unanimité

5.2 “ Il est proposé de biffer conseils régionaux (Annexe A, article 1) ”  
Proposée par Vieux-Montréal  
Appuyée par Sociologie  
Et adoptée à l'unanimité

5.3 “ Il est proposé d'ajouter “ Assemblée générale ” après conseil exécutif (Annexe C, article 1) ”  
Proposée par Sociologie-UQAM  
Appuyée par Concordia  
Et adoptée à l'unanimité

5.4 “ Il est proposé de faire la refonte des annexes ”  
Proposée par Ste-Foy  
Appuyée par Vieux-Montréal  
Et adoptée à l'unanimité

5.5 “ Il est proposé d'adopter la refonte des Statuts et règlements ”  
Proposée par le comité de transition  
Appuyée par Maisonneuve

5.5.1 “ Il est proposé de laisser sur la table jusqu’à demain ”

Proposée par Maisonneuve

Appuyée par Saint-Laurent

Votes :

Indicatif : 8 pour; 0 contre; 4 abstentions

Formel : 3 pour; 0 contre, 1 abstention

La proposition est adoptée à majorité

5.6 “ Il est proposé d’adopter le logo de l’ASSÉ tel que dessiné par Julien Lapan ” (**VOIR ANNEXE**)

Proposée par le comité de transition

Adoptée par Maisonneuve

Et adoptée à l’unanimité

L’avis de motion sur la création d’un Comité gais et lesbiennes tombe faute de la présence de l’association (Ste-Hyacinthe) l’ayant proposé.

## **6.0 Comités**

### **6.1 Comité femmes**

6.1.1 “ Il est proposé de mandater le Comité femmes de régler la question de la féminisation et de donner à ce comité un plus grand pouvoir sur les instances ainsi que préparer un atelier pour le camp de formation. ”

Proposée par Concordia

Appuyée par Sociologie-UQAM

Et adoptée à l’unanimité

### **6.2 Comité du journal**

6.2.1 “ Il est proposé de mandater le Comité du journal de produire un journal au moins une fois par session et qu’il envoie deux ou trois textes aux associations étudiantes par mois ”

Proposée par le Comité de transition

Appuyée par Ste-Foy

Et adoptée à l’unanimité

6.2.2 “ Il est proposé que la première parution du journal ait lieu au début de la session d’automne ”

Proposée par Maisonneuve

Appuyée par Sociologie-UQAM

Et adoptée à l’unanimité

6.2.3 “ Il est proposé de reparler du Comité journal à la fin du Congrès s’il reste du temps ”

Proposée par Sociologie-UQAM  
Appuyée par Histoire-UQAM  
Et adoptée à l’unanimité

6.2.4 “ Il est proposé de faire un ajournement de 15 minutes ”

Proposée par Histoire-UQAM  
Appuyée par Sociologie-UQAM  
Et adoptée à l’unanimité à 12h00.

6.2.5 “ Il est proposé de rouvrir le Congrès ”

Proposée par Maisonneuve  
Appuyée par Région de l’Amiante  
Et adoptée à l’unanimité 12h15.

6.2.6 “ Il est proposé de former une plénière de 15 minutes sur la régie du journal ”

Proposée par sociologie-UQAM  
Appuyée par Maisonneuve  
Et adoptée à l’unanimité

6.2.7 “ Il est proposé de produire un journal bilingue (anglais et français) ”

Proposée par Région de l’Amiante  
Appuyée par Vieux-Montréal

6.2.7.1 “ Il est proposé d’amender la principale afin de produire deux journaux séparés (anglais et français) ”

Proposée par Sociologie-UQAM  
Appuyée par Maisonneuve

6.2.7.1.1 “ Il est proposé d’amender l’amendement afin d’y ajouter «si des économies raisonnables sont possibles» ”

Proposée par Histoire-UQAM  
Appuyée par Drummondville  
Votes :  
Indicatif : 6 pour; 3 contre; 4 abstentions  
Formel : 3 pour; 1 contre, 0 abstention

Adoptée à majorité

Vote sur l'amendement (6.2.7.1) :

Votes :

Indicatif : 5 pour; 4 contre; 6 abstentions

Formel : 4 pour; 0 contre, 0 abstention

Adoptée à l'unanimité et dispose ainsi de la proposition principale

(6.2.7)

6.2.8 “ Il est proposé de mandater le comité du journal de revoir cette décision si elle pose des difficultés d'application après la première parution ”

Proposée par :

Appuyée par :

Votes :

Indicatif : 0 pour; 8 contre; 5 abstentions

Formel : 0 pour; 3 contre, 1 abstention

Rejetée à majorité

6.2.9 “ Il est proposé d'ajourner le Congrès jusqu'à 14h00. ”

Proposée par Vieux-Montréal

Appuyée par François-Xavier-Garneau

Et adoptée à l'unanimité à 13h05

6.2.10. “ Il est proposé de rouvrir le Congrès ”

Proposée par Bois-de-Boulogne

Appuyée par Maisonneuve

Et adoptée à 14h10.

6.2.11. “ Il est proposé de former une plénière ”

Proposée par Sociologie-UQAM

Appuyée par Maisonneuve

Et adoptée à l'unanimité

S'en suit une plénière “ brainstorming ” où les déléguées, délégués émettent des suggestions sur le nom que le journal portera.

6.2.12. “ Il est proposé que le nom du journal soit ULTIMATUM ”

Proposée par Maisonneuve

Appuyée par sociologie-UQAM

Et adoptée à l'unanimité

## **7. Bilan du Comité de transition**

Le Comité de transition fait part de son travail

7.1. “ Il est proposé de décerner une motion de félicitation au comité de transition ”

Proposée par Vieux-Montréal  
Appuyée et adoptée à l’unanimité

## 8. Bilan des affiliations

Les associations ayant tenues des campagnes d’affiliation expliquent le déroulement et les résultats de ces campagnes.

8.1 “ Il est proposé d’ajourner le Congrès pour 15 minutes ”

Proposée par François-Xavier-Garneau  
Appuyée par Vieux-Montréal  
Et adoptée à l’unanimité à 15h50.

8.2. “ Il est proposé de rouvrir le Congrès ”

Proposée par Maisonneuve  
Appuyée par Vieux-Montréal  
Et adoptée à l’unanimité à 16h10.

8.3 “ Il est proposé que l’on tienne une plénière sur l’anticapitalisme après le souper (après le point Femmes) et de décaler les autres points de l’ordre du jour”

Proposée par Vieux-Montréal  
Appuyée par Concordia

8.3.1 “ Que la proposition soit mise aux voix (Question préalable) ”

Proposée par ?  
Et adoptée à l’unanimité

La proposition principale est adoptée à l’unanimité

8.3. “ Que l’on revienne sur le bilan d’Amos (AGECAT-Amos) demain. ”

Proposée par Maisonneuve  
Appuyée par Concordia  
Votes :  
Indicatif : 6 pour; 2 contre; 3 abstentions  
Formel : 1 pour; 1 contre, 2 abstentions  
La proposition est adoptée à majorité

## 9. Femmes

9.1. “ Il est proposé que l’on forme deux cocus non-mixtes d’une demi-heure et que l’on revienne après en Congrès pour discussions jusqu’à 18h30-19h00. ”

Proposée par Concordia  
Appuyée par Vieux-Montréal  
Et adoptée à l’unanimité à 17h30

9.2. “ Il est proposé de rouvrir le Congrès ”

Proposée par Maisonneuve  
Appuyée par Drummondville  
Et adoptée à l’unanimité à 21h10

9.3. “ Il est proposé que le Congrès adopte temporairement la formule de féminisation linguistique suivante :

- Les noms et sujets au complet (en alternance chaotique) ex : ils et elles, les étudiantes et étudiants;
- Les qualificatifs, adjectifs, compléments, verbes, etc. avec les tirets. Ex : les étudiants et étudiantes sensibilisé-e-s;
- Que l’on supprime toute notion d’homme pour signifier tout le monde et qu’on utilise plutôt le terme d’être humain.

Proposée par le cocus femmes  
Appuyée par Saint-Laurent  
Et adoptée à l’unanimité

Dépôt d’un avis de motion au fait que les délégations au sein des instances de l’ASSÉ soient composées d’au moins une femme sur trois déléguées, délégués et qu’aucune délégation ne soit composée de plus de deux hommes.

9.4 “ Il est proposé que le Congrès adopte l’avis de motion venant d’être déposé à titre de mesure transitoire. ”

Proposée par le cocus femmes  
Appuyée par Maisonneuve  
Vote :  
Indicatif : 11 pour; 0 contre; 3 abstentions  
Formel : 3 pour; 0 contre; 1 abstention  
La proposition est adoptée à majorité.

Dépôt d’un avis de motion afin de modifier les statuts et règlements au fait que le Comité femmes possède trois droits de vote au Conseil interrégional au même titre qu’un Conseil régional.

Dépôt d'un avis de motion pour que le Comité femmes possède un droit de vote au Congrès, au même titre qu'une association étudiante membre.

9.5 " Il est proposé que l'avis de motion venant d'être déposé soit adopté à titre de mesure transitoire pour le prochain Congrès."

Proposée par le cocus femmes

Appuyée par François-Xavier-Garneau

Vote :

Indicatif : 8 pour; 1 contre; 4 abstentions

Formel : 3 pour; 0 contre; 1 abstention

Et adoptée à majorité

9.6 " Il est proposé que l'on permette aux non-membres de se présente sur le Comité femmes au même titre que pour les comités de travail. "

Proposée par le cocus femme

Appuyée par sociologie

9.6.1 " Il est proposé d'amender la principale afin d'y ajouter que les déléguées du Comité femmes au Congrès soient membres en règle de l'ASSÉ. "

Proposée par Maisonneuve

Appuyée par Bois-de-Boulogne

Et adoptée à l'unanimité

La principale (9.6) est adoptée à l'unanimité

9.7 " Il est proposé de mandater le Comité femmes pour définir une structure afin d'intégrer les comités femmes locaux d'une manière démocratique. "

Proposée par François-Xavier-Garneau

Appuyée par Vieux-Montréal

9.7.1 " Il est proposé d'amender la principale afin d'y ajouter " et contribuer à la mise sur pieds de comités femmes là où il n'y en a pas. "

Proposée par Sociologie-UQAM

Appuyée par Maisonneuve

Et adoptée à l'unanimité

La principale (9.7) est adoptée à l'unanimité

## **10. Plénière sur l'anticapitalisme**

10.1 " Il est proposé de former une plénière de 30 minutes et de reconsidérer s'il y a lieu. "

Proposée par sociologie-UQAM  
Appuyée par histoire-UQAM  
Et adoptée à l'unanimité

Le Congrès est ajourné jusqu'au lendemain.

10.1 " Il est proposé de rouvrir le Congrès "

Proposée par Région de l'amiante  
Appuyée par Vieux-Montréal  
Et adoptée à l'unanimité à 10h02.

10.2 " Il est proposé que le comité de formation soit mandaté afin de monter un atelier sur l'anticapitalisme, afin de susciter le débat dans les Collèges et Universités. "

Proposée par Maisonneuve  
Appuyée par Vieux-Montréal

10.2.1 " Il est proposé d'amender la principale afin d'y ajouter de mandater le comité de réflexion de produire un document de réflexion sur l'éducation dans un régime capitaliste et que ce document serve à l'organisation d'un atelier pour le camp formation "

Proposée par Histoire-UQAM  
Appuyée par Sociologie-UQAM  
Et adoptée à l'unanimité

La principale telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

10.3 " Que tous les efforts soient faits afin de redonner ses lettres de noblesse au vocabulaire et à l'analyse anticapitaliste. "

Proposée par Maisonneuve  
Appuyée par Sociologie-UQAM  
Vote :

Indicatif : 6 pour, 1 contre; 7 abstentions

Formel : 3 pour; 1 contre; 0 abstention

La proposition est adoptée à majorité

10.4 " Il est proposé que la réflexion sur l'anticapitalisme se déroule dans une perspective syndicale "

Proposée par Maisonneuve  
Appuyée par Sociologie-UQAM  
Vote indicatif : 8 pour; 0 contre; 6 abstentions

Vote formel :unanimité  
Et adoptée à l'unanimité

On passe au bilan de la campagne d'affiliation d'Amos tel que convenu en 8.4.

On vote ensuite sur la refonte de la charte telle que convenu au point 8.5.1.

8.5.1 " Il est proposé d'adopter la refonte des Statuts et règlements "

Proposée par le comité de transition  
Appuyée par Maisonneuve  
Et adoptée à l'unanimité

## **11. Plénière de réflexion sur la pédagogie**

(reportée à plus tard; voir ordre du jour)

## **12. Revendications**

### 12.1 Plénière

12.1.1 " Il est proposé de former une plénière de trente minutes sur les revendications et de reconsidérer s'il y a lieu. "

Proposée par Histoire UQAM  
Appuyée par Droit, cycles supérieurs, UQAM  
Et adoptée à l'unanimité

### 12.2 Délibérante

12.2.1 Considérant que les plans de réussite et de diplomation sont une forme de financement conditionnel;

" Il est proposé que l'ASSÉ se positionne contre une telle mesure "

Proposée par Maisonneuve  
Appuyée par Histoire-UQAM  
Et adoptée à l'unanimité

12.2.2 " Il est proposé que l'ASSÉ se positionne contre les Attestations d'études collégiales (AEC) qui s'aménagent et se déploient dans un cadre autre que celui du perfectionnement et d'actualisation de la formation. "

Proposée par Maisonneuve  
Appuyée par Saint-Laurent  
Vote :  
Indicatif : 15 pour; 0 contre; 2 abstentions  
Formel : 3 pour; 0 contre; 1 abstention

La proposition est adoptée à majorité.

12.2.3 Considérant que les étudiants et les étudiantes sont perçus comme des travailleurs ou des travailleuses intellectuel-le-s, il est évident que leurs intérêts sont antagonistes à ceux des capitalistes.

Considérant que l'ASSÉ est un syndicat de combat, qui s'est muni de principes de base purement utopistes dans le système actuel.

Considérant de surcroît que le capitalisme est basé sur l'exploitation, la répression, l'inégalité, la compétitivité et l'individualisme et que ces valeurs sont contraires à celles véhiculées par l'ASSÉ.

Il semble évident que l'ASSÉ doit se munir d'un mandat contre ce système d'exploitation, c'est pour cette raison que l'AECSL propose ce qui suit :

“ Il est proposé que l'ASSÉ prenne un mandat anticapitaliste, et contre tout autre système économique, politique ou social, où la prédominance d'une classe sociale amènerait à l'exploitation et la répression d'une ou d'autres classes sociales. ”

Proposée par Saint-Laurent  
Appuyée par Sociologie

12.2.3.1 “ Il est proposé de mettre en dépôt la proposition ”

Proposée par Région de l'Amiante  
Appuyée par Drummondville  
Vote :

Indicatif : 13 pour; 6 contre; 0 abstention

Formel : 2 pour; 2 contre; 0 abstention

La proposition est adoptée à majorité – dissidence de St-Jérôme.

12.2.4 “ Que l'ASSÉ conserve son autonomie vis à vis des organisations politiques, notamment les partis politiques de l'État et les mouvements sociaux.”

Proposée par Saint-Laurent  
Appuyée par Région de l'Amiante

12.2.4.1 “ Il est proposé d'amender la proposition afin d'y enlever “ et les mouvements sociaux ”

Proposée par Sociologie-UQAM

Appuyée par Droit, cycles supérieurs, UQAM  
Et adoptée à l'unanimité

12.2.4.2 “ Il est proposé d'amender la principale (telle que déjà amendée) afin d'y lire : Que l'ASSÉ conserve son autonomie face aux organisations politiques, notamment les partis politiques et l'État, au niveau du discours et de l'organisation”

Proposée par Maisonneuve  
Appuyée par sociologie-UQAM  
Et adoptée à l'unanimité disposant ainsi de la principale.

12.2.5 “ Il est proposé d'ajourner la réunion durant 5 minutes ”

Proposée par Maisonneuve  
Appuyée par sociologie-UQAM  
Et adoptée à l'unanimité

12.2.6 “ Il est proposé que l'ASSÉ exige la libération des prisonnières et prisonniers politiques et exige l'amnistie pour les accusées, accusés. ”

Proposée par Sociologie-UQAM  
Appuyée par Maisonneuve  
Vote  
Indicatif : 13 pour; 0 contre; 4 abstentions  
Et adoptée à l'unanimité

12.2.7 Considérant que toutes négociations sous-entend des compromis de toutes parties

Considérant que toutes négociations permettent un arogation de pouvoir centrale substantielle.

Considérant que le mouvement étudiant depuis les dix dernières années subit d'énorme reculs du principalement au fait que la stratégie prédominante de certaines organisations étudiantes reposait sur la négociation, et que celle-ci fut voué à l'échec.

Considérant que la logique de lobbying en est une d'embourbement car elle ne peut que se reproduire elle-même, du fait que la présence sur le terrain en devient de plus en plus difficile, et que la seule alternative ne devient que le lobbying.

“ Que l'ASSÉ s'oppose à toute forme de lobbying et de négociation, non légitimé par la présence d'un rapport de force significatif par la base étudiante. ”

12.2.7.1 “ Il est proposé de mettre la position en dépôt ”

Proposée par Ste-Foy

Appuyée par Région de l'Amiante

Vote :

Indicatif : 4 pour; 8 contre; 5 abstentions

Formel : 1 pour; 3 contre; 0 abstention

La proposition est rejetée à majorité.

12.2.7.2 “ Que la proposition soit mise aux voix (question préalable) ”

Proposée par Vieux-Montréal

Et adoptée à l'unanimité

Vote sur la principale (12.2.7) :

Indicatif : 11 pour; 2 contre; 4 abstentions

Formel : 3 pour; 0 contre; 1 abstention

La proposition est adoptée à majorité.

12.2.8 “ Que l'ASSÉ appuie la démarche du Concordia Student Union quant à la poursuite des corps de police lors du Sommet des Amériques et la soutienne dans la mesure de ses capacités ”

Proposée par : Concordia

Appuyée par : Sociologie-UQAM

Et adoptée à l'unanimité

## **13. Plan d'action**

### **13.1 Plénière**

30 minutes

Ajournement à 13h05

Réouverture à 14h05

On revient au point 11 : “ Plénière de réflexion sur la pédagogie ”

### **11. Plénière de réflexion sur la pédagogie**

Il y a la présence de Jean-Claude Drapeau de la Fédération Autonome du Collégial (FAC) et de Ronald Cameron de la Fédération Nationale des Enseignants et Enseignantes du Québec (FNEEQ-CSN).

11.1 “ Il est proposé d'ajourner le Congrès pour 10 minutes ”

Proposée par Vieux-Montréal  
Appuyée par Sainte-Foy  
Et adoptée à l'unanimité à 15h35

11.2 “ Il est proposé de rouvrir le Congrès ”

Proposée par Histoire-UQAM  
Appuyée par Concordia  
Et adoptée à l'unanimité à 15h48

11.3 “ Il est proposé que l'ASSÉ s'oppose à l'habilitation et à toute forme d'accréditation (ex : DEC institutionnel), sans compromis. ”

Proposée par Concordia  
Appuyée par Vieux-Montréal  
Vote :  
Indicatif : 11 pour; 0 contre, 3 abstentions  
Formel : 3 pour; 0 contre, 1 abstention  
La proposition est adoptée à majorité

11.4 “ Il est proposé de mandater le comité des affaires académiques, pédagogiques et des études avancées d'élaborer un texte de réflexion et des considérations préalables à la dernière proposition ”

Proposée par Concordia  
Appuyée par Vieux-Montréal  
Et adoptée à l'unanimité

Le Congrès revient alors à la délibérante sur le plan d'action

### **13. Plan d'action (suite)**

#### **13.2 Délibérante**

13.2.1 “ Il est proposé de mandater le Conseil exécutif pour la mise en place d'un plan d'action advenant le cas où il y aurait élections provinciales à l'automne 2001 et que l'information soit distribuée aux associations un mois avant le Congrès ”

Proposée par Saint-Laurent  
Appuyée par Sociologie-UQAM  
Et adoptée à l'unanimité

13.2.2 “ Il est proposé que l'ASSÉ mobilise les associations étudiantes collégiales à prendre un mandat contre l'habilitation, à les encourager à participer au boycott de l'évaluation institutionnelle et

à prendre les moyens pour que les directions de cégeps prennent une position contre l'habilitation ”

Proposée par Saint-Laurent  
Appuyée par Maisonneuve

13.2.2.1 “ Il est proposé d'amender la principale afin d'y ajouter “ en incitant les syndicats d'enseignantes, d'enseignants à faire de même ”

Proposée par Vieux-Montréal  
Appuyée par François-Xavier-Garneau  
Et adoptée à l'unanimité

La principale (13.2.2) est adoptée à l'unanimité

13.2.3 “ Il est proposé que l'ASSÉ appelle à l'organisation d'actions locales contre les projets de privatisation des universités et contre les avancées de cette privatisation mises en œuvre dans les établissements par le plan Legault et les autres réformes qui visent le démantèlement du réseau public de l'éducation, dans une perspective d'escalade des moyens de pression. L'ASSÉ appelle et organise aussi une manifestation nationale. ”

Proposée par : Droit, cycles supérieurs, UQAM  
Appuyée par : Concordia

13.2.3.1 “ Il est proposé d'amender la principale afin d'y enlever “ universités ” et remplacer ce mot par “ institutions scolaires ” .”

Proposée par Vieux-Montréal  
Appuyée par Saint-Laurent  
Et adoptée à l'unanimité

13.2.3.2 “ Il est proposé d'amender la principale afin d'y ajouter les dates durant lesquelles les actions se tiendront : les actions locales en novembre 2001 et la manifestation nationale en février 2002. ”

Proposée par Sociologie-UQAM  
Appuyée par Maisonneuve  
Et adoptée à l'unanimité

La principale (13.2.3), telle qu'amendée, qui se lit comme suit :

“ Que l’ASSÉ appelle à l’organisation d’actions locales en novembre 2001 con projets de privatisation des institutions scolaires, et contre les avancées de privatisation mises en œuvre dans les établissements par le Plan Legault autres réformes qui visent le démantèlement du réseau public de l’éducation. la perspective d’une escalade des moyens de pression, l’ASSÉ appelle et org aussi une manifestation nationale en février 2002. ”

La proposition est adoptée à l’unanimité

13.2.4 “ Il est proposé qu’une campagne de sensibilisation et de conscientisation soit menée sur l’endettement étudiant, en y incluant la question de la taxe à l’échec ”

Proposée par Maisonneuve

Appuyée par Concordia

13.2.4.1 “ Il est proposé d’amender la principale afin d’y ajouter “ ainsi que les bourses de mobilité pour les cycles supérieurs ”. ”

Proposée par AGEsshalcUQAM

Appuyée par Concordia

13.2.4.1.1 “ Que la proposition soit mise au voix (question préalable) ”

Proposée par Vieux-Montréal

Et adoptée à l’unanimité

L’amendement (13.2.4.1) est adoptée à l’unanimité

La principale (13.2.4), telle qu’amendée, est adoptée à l’unanimité

13.2.5 “ Il est proposé que l’ASSÉ travaille sur la création d’une coalition étudiante sur les bourses du millénaire ”

Proposée par : AGEsshalcUQAM

Appuyée par Concordia

13.2.5.1 “ Il est proposé d’amender la principale afin d’y ajouter «à voir où en est le dossier des bourses du millénaire afin d’agir dans les intérêts des étudiantes et des étudiants» ”.

Proposée par sociologie-UQAM

Appuyée par Maisonneuve

Et adoptée à l’unanimité

La principale est adoptée à l’unanimité

13.2.6 “ Il est proposé d’adopter le plan d’action suivant contre la ZLÉA :

- - 1<sup>er</sup> avril 2002 : Journée d'actions contre la ZLÉA
- - 2003 : une journée de grève générale continentale (date à déterminer)
- - 2004 : Trois jours de grève générale continentale (dates à déterminer)
- - Janvier 2005 : Grève générale illimitée continentale ”

Proposée par : Sociologie UQAM

Appuyée par : Maisonneuve

13.2.6.1 “ Il est proposé d'amender la principale afin d'y ajouter l'appuie de l'ASSÉ aux manifestantes et manifestants qui seront présent-e-s lors des manifestations des 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juin contre le G8 des sciences à Montmagny ”.

Proposée par Ste-Foy

Appuyée par sociologie-UQAM

Et adoptée à l'unanimité

13.2.6.2 “ Il est proposé d'amender la principale afin d'y enlever de la principale “ une journée ” pour l'année 2003 ”.

Proposée par Vieux-Montréal

Appuyée par François-Xavier-Garneau

Vote :

Indicatif : 10 pour; 0 contre; 4 abstentions

Formel : 2 pour; 0 contre; 2 abstentions

L'amendement est adopté à majorité

La principale (13.2.6), telle qu'amendée, est adoptée à l'unanimité.

13.2.7 “ Il est proposé d'adopter en bloc les recommandations du comité aux relations internationales, à savoir :

- 1) Que l'ASSÉ délègue un/une observateur/observatrice à la réunion de l'Action Mondiale des Peuples les 1,2 et 3 juin 2001 au Massachussets.
- 2) Que l'ASSÉ commence à amasser les fonds nécessaires afin d'envoyer une délégation au Ghana, si les travaux au niveau du comité de coordination internationale se développent de façon positive.
- 3) Que l'ASSÉ mandate le comité international de rédiger un manifeste pour le syndicalisme étudiant afin de le faire signer par nos différents contacts syndicaux internationaux.
- 4) Que l'ASSÉ invite la FSE, et ses militant-e-s à participer au Camp de formation.
- 5) Que l'ASSÉ invite et défraie le transport du rédacteur en chef de la Canonnière (journal de la FSE) afin qu'il donne un atelier sur le journalisme étudiant et un autre sur le syndicalisme étudiant français lors du camp de formation.

- 6) Que l'ASSÉ étudie la possibilité d'envoyer une délégation à Porto Allegre au Brésil lors d'une rencontre internationale sur l'éducation en octobre 2001.
- 7) Que l'ASSÉ mandate le comité international afin qu'il monte un dossier pour faire une demande de stage au printemps prochain afin de faire suite au séjour des camarades français au mois d'avril.
- 8) Qu'une section du journal de l'ASSÉ soit consacrée aux luttes étudiantes dans le monde. Qu'il en soit de même pour le site web.
- 9) Que l'ASSÉ maintienne une correspondance avec les organisations étudiantes de par le monde.
- 10) Que l'ASSÉ procède à des échanges de matériels d'information et de recherche avec les organisations étudiantes de par le monde.
- 11) Que les activités de l'ASSÉ à l'étranger soient en grandes parties autofinancer.
- 12) Que l'ASSÉ s'abonne au journal la Canonnière. ”

Proposée par Histoire-UQAM

Appuyée par Concordia

Et adoptée à l'unanimité

13.2.8 “ Il est proposé que le premier numéro d'*Ultimatum* soit consacré à la présentation de l'ASSÉ et des sujets dont nous avons discuté durant le Congrès ”

Proposée par Histoire-UQAM

Appuyée par Vieux-Montréal

13.2.8.1 “ Il est proposé d'amender la principale afin d'y ajouter “ et son analyse ”. ”

Proposée par Maisonneuve

Appuyée par Sociologie-UQAM

Et adoptée à l'unanimité

La principale (13.2.8) est adoptée à l'unanimité

13.2.9 “ Il est proposé que le conseil exécutif règle les questions financières et techniques en lien avec le journal ”

Proposée par : François-Xavier-Garneau

Appuyée par Ste-Foy

Vote

Indicatif : 5 pour; 4 contre; 6 abstentions

Formel : 1 pour; 1 contre; 2 abstentions

La proposition est adoptée à majorité

Dissidence de l'AGEsshalcUQAM

## **14. Finances**

- 14.1 États des finances
- 14.2 Prévisions budgétaires

Points d'informations.

## **15. Traduction et bilinguisme**

- 15.1 “ Il est proposé que le, la secrétaire à l'information soit mandaté-e afin d'assurer la traduction de tous les documents de l'ASSÉ ”.

Proposée par le Comité de transition  
Appuyée par Vieux-Montréal  
Et adoptée à l'unanimité

- 15.2 “ Il est proposé que la version française des documents officiels ait prépondérance ”

Proposée par le comité de transition  
Appuyée par Maisonneuve

- 15.2.1 “ Il est proposé d'amender la principale afin d'y lire originale au lieu de française ”

Proposée par Vieux-Montréal  
Appuyée par Concordia  
Vote :  
Indicatif : 4 pour; 3 contre; 6 abstentions  
Formel : 0 pour; 2 contre; 2 abstentions  
La proposition est rejetée à majorité

Vote sur la principale (15.2) :  
Indicatif : 4 pour; 3 contre; 3 abstentions  
Formel : 2 pour; 1 contre; 1 abstention  
La proposition est adoptée à majorité.

## **16. Camp de formation**

- 16.1 “ Il est proposé que l'ASSÉ organise, en début de l'été, un camp d'orientations dont l'ordre du jour serait le suivant :
  - 1.0- Journalisme étudiant
  - 2.0- Femmes
  - 3.0- Mondialisation
    - 3.1- Mondialisation/éducation
    - 3.2- Système d'éducation actuel
    - 3.3- Plan Legault

- 3.4- Revendications
- 4.0- Mobilisation
  - 4.1- Action directe
- 5.0- Problématiques universitaires
  - 5.1- cycles supérieurs
- 6.0- Autogestion
- 7.0- Capitalisme / anticapitalisme

Le cas échéant, un camp de formation plus large et de base se tiendrait à l'automne 2001 ”

Proposée par le comité de transition  
Appuyée par Maisonneuve

16.1.1 “ Que la proposition soit mise aux voix (question préalable)

Proposée par Vieux-Montréal  
Rejetée à majorité (1 pour)

16.1.2 “ Il est proposé de scinder la proposition, la première partie étant de remplacer le camp de formation par un camp d'orientations à l'été et de faire un camp de formation à l'automne, la seconde partie étant l'ordre du jour du camp. ”

Proposée par Maisonneuve  
Appuyée par Vieux-Montréal  
Et adoptée à l'unanimité

16.1 “ Il est proposé que l'ASSÉ organise, en début de l'été, un camp d'orientation et un camp de formation plus large et de base se tiendrait à l'automne 2001 ”

Proposée par le comité de transition  
Appuyée par Maisonneuve  
Et adoptée à l'unanimité

16.2 “ L'ordre du jour serait le suivant :

- 1.0- Journalisme étudiant
- 2.0- Femmes
- 3.0- Mondialisation
  - 3.1- Mondialisation/éducation
  - 3.2- Système d'éducation actuel
  - 3.3- Plan Legault
  - 3.4- Revendications
- 4.0- Mobilisation
  - 4.1- Action directe
- 5.0- Problématiques universitaires
  - 5.1- cycles supérieurs

- 6.0- Autogestion
- 7.0- Capitalisme / anticapitalisme ”

Proposée par le comité de transition  
Appuyée par Maisonneuve

16.2.1 “ Il est proposé d’amender la principale afin que le point 5 soit modifié pour “ Historique du mouvement étudiant ” avec un point 5.1 sur le syndicalisme étudiant et un point 5.2 sur c’est quoi l’ASSÉ ? et qu’un nouveau point 8 soit problématiques universitaires et collégiales. ”

Proposée par Sociologie-UQAM  
Appuyée par Concordia

16.2.1.1 “ Il est proposé  
d’amender  
l’amendement afin  
de retirer du point 5  
“ C’est quoi  
l’ASSÉ ? ”. ”

Proposée par Ste-Foy  
Appuyée par François-Xavier-Garneau  
Et adoptée à l’unanimité

Vote sur l’amendement (16.2.1)  
Indicatif : 7 pour ; 3 contre ; 3 abstentions  
Formel : 3 pour ; 1 contre ; 0 abstention  
L’amendement est adopté à majorité

16.2.2 “ Il est proposé d’amender la principale afin de remplacer les points 3.1 à 3.4 par “ Sommet des Amériques : bilans et perspectives ”.

Proposée par Sociologie-UQAM  
Appuyée par Concordia  
Et adoptée à l’unanimité

16.2.3 “ Il est proposé d’amender la principale afin d’y ajouter un point 8.1 “ Plan Legault ”.

Proposée par Concordia  
Appuyée par François-Xavier-Garneau  
Et adoptée à l’unanimité

16.2.4 “ Il est proposé d’amender la principale afin d’y ajouter un point 9.0 Camp de formation ”

Proposée par Vieux-Montréal  
Appuyée par François-Xavier-Garneau  
Vote sur l’amendement :  
Indicatif : 6 pour ; 6 contre ; 1 abstention  
Formel : 1 pour ; 3 contre ; 0 abstention  
L’amendement est rejeté à majorité

Vote sur la principale (16.2) qui se lit maintenant comme suit :

- 1.0- Journalisme étudiant
- 2.0- Femmes
- 3.0- Mondialisation : Sommet des Amériques, bilans et perspectives
- 4.0- Mobilisation
  - 4.1- Action directe
- 5.0- Historique du mouvement étudiant
  - 5.1- Le syndicalisme étudiant
- 6.0- Autogestion
- 7.0- Capitalisme / anticapitalisme
- 8.0- Problématiques universitaires et collégiales
  - 8.1- Plan Legault ”

La proposition est adoptée à l’unanimité

16.3 “ Il est proposé que la date du camp de formation soit déterminée par un consensus entre le comité de formation et le Conseil exécutif.

Proposée par Maisonneuve  
Appuyée par Sociologie-UQAM  
Et adoptée à l’unanimité

## 17. Élections

### 17.1 Conseil exécutif

Héloïse Moysan-Lapointe, secrétaire à la coordination : élue à l’unanimité  
Philippe Coderre-Sévigny, secrétaire à l’externe, élu à l’unanimité  
Geneviève Boyer-Legault, secrétaire à l’information, élue à l’unanimité

### 17.2 Comités de travail

#### 1<sup>er</sup> tour

Pascal Lebrun, comité international, élu à l’unanimité

Jérémie Duhamel, comité académique, élu à l'unanimité  
Jérémie Duhamel, comité du journal, élu à l'unanimité  
David Pépin, comité du journal, élu à l'unanimité  
Martin Rose, comité de recherche et réflexion, élu à l'unanimité  
Alexandre Marion, comité de formation, élu à l'unanimité  
Jérôme Aubin, comité d'information, élu à l'unanimité

2<sup>ème</sup> tour (non-membres)

Comité académique :

Benoît Lacoursière, élu à l'unanimité

Guylaine Couillard, élue à l'unanimité

Comité international :

Benoit Marsan, élu à l'unanimité

Jonathan Aspireault-Massé, élu à l'unanimité

Yannick Malouin, battu à majorité

Comité de recherche et de réflexion :

Olivier Benoit, élu à l'unanimité

Victor Chiasson Lebel, élu à l'unanimité

Comité d'information :

Mélissa Hamel, élue à l'unanimité

Comité femmes :

Audrey Plouffe, élue à l'unanimité

Note : durant le vote secret du deuxième tour des comités, la sécurité du cégep de Drummondville nous a contraint à quitter le cégep vers 20h00. Le Congrès s'est poursuivi à l'extérieur.

17.3 “ Il est proposé de blâmer la sécurité du cégep pour la brutalité de notre expulsion ”

Proposée par Concordia

Appuyée par Sociologie-UQAM

Et adoptée à l'unanimité

17.4 “ Il est proposé d'entériner les élections au Conseil exécutif et aux comités ”

Proposée par le comité de transition

Appuyée par Maisonneuve

Et adoptée à l'unanimité

17.5. “ Il est proposé de féliciter l'AGECD pour nous avoir reçu et pour l'organisation du Congrès ”

Proposée par Concordia  
Appuyée par Maisonneuve  
Et adoptée à l'unanimité

**18. Varia**

**19. Levée**

19.1 “ Il est proposé de lever le premier Congrès annuel suite à l'épuisement de l'ordre du jour ”

Proposée par Maisonneuve  
Appuyée par Vieux-Montréal  
Et adoptée à l'unanimité à 20h20.

**AVIS DE MOTIONS DÉPOSÉS EN CONGRÈS :**

Par droit, cycles supérieurs, UQAM :

Ajouter au code de procédures la possibilité pour toute femme de convoquer un caucus femmes en tout temps, en cas de harcèlement, de discrimination, de toute question se rapportant à la cause des femmes, ou tout autre motif.

Le caucus femmes suspend automatiquement l'assemblée. Alors, les femmes se retirent en un caucus fermé. L'assemblée s'ouvre de nouveau au retour du caucus, et ce dernier s'exprime par le biais d'une porte-parole. Au nom du Caucus, cette porte-parole peut prononcer un commentaire de tout genre, ou formuler une proposition privilégiée non amendable.

Par Concordia :

“Pour ce qui est des documents officiels, que la version originale ait prépondérance ”  
(ref : reconsidération du vote (15.2).)

Chapitre 11 : Article 25, préambule, ajouter après “ à l'exception du montant de la cotisation ” : et de la formation de comité permanent ”

Dépôt d'un avis de motion au fait que les délégations au sein des instances de l'ASSÉ soient composées d'au moins une femme sur trois déléguées ou délégués et qu'aucune délégation ne soit composée de plus de deux hommes.

Dépôt d'un avis de motion afin de modifier les Statuts et règlements au fait que le Comité femmes possède trois droits de vote au Conseil interrégional au même titre qu'un Conseil régional.

Dépôt d'un avis de motion pour que le Comité femmes possède un droit de vote au Congrès, au même titre qu'une association étudiante membre.

Alexandre Peloquin	Édouard-Monpetit
Jocelyn Caron	
Karoline Boucher	Rosemont (AGECR)
Philippe Boucher	AGEsshalcUQAM
Rachel Faucher	
Guylaine Couillard	AGECAT- Amos
Julie Lachance	Bois-de-Boulogne (AGEBdeB)
Olivier Dufresne	Saint-Laurent (AÉCSL)
Jonathan Aspireault-Massé	Saint-Laurent (AÉCSL) Comité de transition
Geneviève Potvin	Science pol. UQAM (AÉMSP-UQAM)
Philippe Coderre-Sévigny	
Pascal Lebrun	Drummondville (AGECD)
Julie Deschesneaux	
Jérôme Aubin	Ste-Foy Comité de transition
Élie Belley-Pelletier	François-Xavier-Garneau
Geneviève Savard	
Olivier Benoit	Vieux-Montréal (AGECVM)
Mathieu Savard	
Audrey Plouffe	Vieux-Montréal, (AGECVM) Comité de transition
Sabrina Stea	Concordia (CSU)
Geneviève Pagé	
Charles Gingras	Région de l'Amiante (AGÉÉCRA)
Félix Lapan	Sociologie-UQAM
François Baillargeon	Histoire-UQAM (AÉMH-UQAM)
Victor Chiasson-Lebel	Droit, cycles supérieurs, UQAM (ACSD-UQAM)
Pierre-Leuc Lupien	Saint-Jérôme (AGES)
Hugo Drotte	
Héloïse Moysan-Lapointe	
Jérémy Duhamel	Maisonnette (SOGÉÉCOM)
Caroline Saint-Denis	
Pierre Bédard	Outaouais (AGÉÉCO)
Mathieu-Henri Jetté	
Julien Tousignant	Limoilou
Alexandre Marion	Comité de transition
Benoît Lacoursière	Comité de transition
Mélissa Hamel	Président, observatrice
Benoit Marsan	Comité international, Observateur

David Pépin	Observateur
Geneviève Boyer Legault	Comité d'information, Observatrice

## 5.2

# PROCÈS-VERBAL du 1<sup>ER</sup> CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DE L'ASSOCIATION POUR UNE SOILDARITÉ SYNDICALE ÉTUDIANTE UQAM 15 AOÛT 2001

### LISTE DES PRÉSENCES :

NOM :	ASSOCIATION :	STATUT :
Jocelyn Caron	Édouard-Montpetit	délégué
Alexandre Peloquin	Édouard-Montpetit	délégué
Maxime Allard	Édouard-Montpetit	observateur
Mathieu Bélanger	Ste-Foy	délégué
Sue-Helen Bossé	Ste-Foy	déléguée
Jérôme Aubin	Ste-Foy	délégué
Olivier Dufresne	St-Laurent	délégué
Jonathan Aspirault-M.	St-Laurent	délégué
Éric Andrade	St-Laurent	observateur
Annie-Claude Beaudry	St-Laurent	déléguée
Étienne Dubois-Daignault	St-Laurent	observateur
Sabine Friesinger	FCEE-Q	observatrice
Héloïse Moysan-Lapointe	Maisonneuve	déléguée
Caroline St-Denis	Maisonneuve	déléguée
Nathalie Sereda-Bazinet	Maisonneuve	déléguée
Jérémy Duhamel	Maisonneuve	observateur
Julie Descheneaux	Drummondville	déléguée
Philippe Coderre-Sévigny	Exécutif ASSÉ	délégué
Geneviève Boyer-legault	Exécutif ASSÉ	déléguée
Audrey Plouffe	Vieux-Montréal	déléguée
Mathieu Savard	Vieux-Montréal	délégué
Nicolas Handfield	St-Hyacinthe	délégué
Jean-René Levesque	Concordia	observateur
Benoit Marsan	UQAM	observateur
Thomas Chiasson-Lebel	Sociologie UQAM	délégué
Alexandre Marion	Maisonneuve	observateur

## ORDRE DU JOUR

### 0.0 Ouverture

#### 1.0 Élections du praesidium

#### 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

#### 3.0 Taxe à l'Échec

##### 3.1 Proposition de la FECQ

###### 3.1.1 Plénière

###### 3.1.2 Délibérante

##### 3.2 Plan d'action

###### 3.2.1 Plénière

###### 3.2.2 Délibérante

#### 4.0 Levée

### 0.0 Ouverture

#### Proposition :

Qu'on ouvre le Congrès.

Proposé par Maisonneuve

Appuyé par Drummondville

Ouverture du Congrès vers 16h30

### 1.0 Élections du praesidium

#### Proposition :

Que Jean-rené Levesque préside la réunion et que Benoit Marsan agisse à titre de secrétaire.

Proposé par Maisonneuve

Appuyé par Sociologie UQAM

Adopté à l'unanimité

#### Proposition :

Que les associations étudiantes non-membre puissent proposer et appuyer. Que l'on tienne aussi un vote indicatif sur l'ensemble des propositions.

Proposé par Ste-Foy

Appuyé par Maisonneuve

Adopté à l'unanimité

### 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

#### Proposition :

L'ordre du jour suggéré lors de la convocation est proposé.

Proposé par Ste-Foy

Appuyé par Maisonneuve

Adopté à l'unanimité

### 3.0 Taxe à l'Échec

#### 3.1 Proposition de la FECQ

##### 3.1.1 Plénière

Proposition :

Que l'on tienne une plénière de 30 minutes et qu'au bout du délai il soit réévalué la nécessité de la poursuivre.

Proposé par Sociologie UQAM

Appuyé par Maisonneuve

Adopté à l'unanimité

Au bout des 30 minutes.

Proposition :

Que l'on prolonge la plénière de 15 minutes.

Proposé par Maisonneuve

Appuyé par Sociologie UQAM

Adopté à l'unanimité

##### 3.1.2 Délibérante

Proposition :

Que l'ASSÉ envoie un communiqué aux médias et aux associations étudiantes dénonçant la démarche de la FECQ et que ce soit la seule action concernant la FECQ et que l'on concentre nos énergies à notre propre plan d'action.

Proposé par St-Laurent

Appuyé par Ste-Foy

2 pour 1 contre 1 abstention

Adopté à majorité

Proposition :

Que l'ASSÉ rejette la proposition de la FECQ dans le dossier de la taxe à l'échec.

Notamment en ce qui concerne la Mesure d'Encadrement Individuel et l'acceptation des plans de réussite au niveau collégial.

Proposé par Maisonneuve

Appuyé par St-Laurent

Adopté à ?

#### 3.2 Plan d'action

##### 3.2.1 Plénière

Proposition :

Que l'on tienne une plénière de 30 minutes et qu'au bout du délai il soit réévalué la nécessité de la poursuivre.

Proposé par Maisonneuve

Appuyé par Ste-Foy

Adopté à l'unanimité

### 3.2.2 Plan d'action

Proposition :

Que l'ASSÉ appelle la tenue d'Assemblées Générales dans les associations étudiantes membres durant la semaine du 27 août, afin d'actualiser leurs mandats à propos de la Taxe à l'Échec, de la Mesure d'Encadrement Individuel et des plans de réussite et de diplomation.

Que des actions se tiennent dans les 2 semaines suivantes (3 et 10 septembre). Qu'une autre Assemblée Générale suive dans la semaine du 17 septembre afin de déterminer les suites de la démarche.

Proposé par Maisonneuve

Appuyé par St-Laurent

Amendement :

Que l'on remplace membre par " du Québec ".

Proposé par l'Exécutif de l'ASSÉ

Appuyé par Ste-Foy

Adopté à l'unanimité

Amendement :

Que l'on rajoute " et référendum " après " la tenue d'Assemblées Générales " et que le tout se tienne les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> semaines après le début des cours. Que le reste du plan d'action soit décalé en conséquence.

Proposé par Ste-Foy

Appuyé par Sociologie UQAM

Vote indicatif : 4 pour 1 contre 3 abstentions

Vote formel : 2 pour 0 contre 2 abstentions

Adopté à majorité

Principale telle qu'amendée :

Que l'ASSÉ appelle la tenue d'Assemblée Générales et de référendums durant les deuxième et troisième semaines de la session, afin d'actualiser leurs mandats à propos de la Taxe à l'Échec, de la Mesure d'Encadrement Individuel et des plans de réussite et de diplomation.

Que des actions se tiennent la quatrième et la cinquième semaine. Qu'une autre Assemblée Générale suive dans la sixième semaine afin de déterminer les suites de la démarche.

Vote indicatif : 2 pour 0 contre 6 abstention

Vote formel : 2 pour 0 contre 2 abstention

Adopté à majorité

Proposition :

Que l'ASSÉ appuie l'AECSL (St-Laurent) dans sa lutte contre l'administration de St-Laurent qui refuse de remettre les horaires des boycottteuses et des boycottteurs.

Proposé par Maisonneuve

Appuyé par Sociologie UQAM

Adopté à l'unanimité

Proposition :

Que l'ASSÉ appuie l'AGECD (Drummondville) dans sa lutte contre l'administration de Drummondville qui refuse de remettre les horaires des boycottteuses et des boycottteurs et qui menace des les désinscrire.

Proposé par l'Exécutif de l'ASSÉ

Appuyé par St-Laurent

Adopté à l'unanimité

4.0 Levée

Proposition :

Levée.

Proposé par Sociologie UQAM

Appuyé par St-Laurent

Le Congrès est levé à 19h16.

## 6.0

### **Avis de motion à traiter lors du deuxième congrès de l'ASSÉ**

Par l'Association étudiante de Droit-UQÀM, études avancées :

Dépôt d'un avis de motion au fait que soit ajouté au code de procédures la possibilité pour toute femme de convoquer un caucus femmes en tout temps, en cas de harcèlement, de discrimination, de toute question se rapportant à la cause des femmes, ou tout autre motif.

Le caucus femmes suspend automatiquement l'assemblée. Alors, les femmes se retirent en un caucus fermé. L'assemblée s'ouvre de nouveau au retour du caucus, et ce dernier s'exprime par le biais d'une porte-parole. Au nom du Caucus, cette porte-parole peut prononcer un commentaire de tout genre, ou formuler une proposition privilégiée non amendable.

Par CSU:

Dépôt d'un avis de motion au fait que la version originale des documents officiels ait prépondérance sur la version traduite, en cas de litige

Dépôt d'un avis de motion au fait que la formation d'un comité permanent soit voté à majorité et non au deux tiers. (réf : préambule de l'article 25 du chapitre 11)

Dépôt d'un avis de motion au fait que les délégations au sein des instances de l'ASSÉ soient composées d'au moins une femme sur trois déléguées ou délégués et qu'aucune délégation ne soit composée de plus de deux hommes.

Dépôt d'un avis de motion afin de modifier les Statuts et règlements au fait que le Comité femmes possède trois droits de vote au Conseil interrégional au même titre qu'un Conseil régional.

Dépôt d'un avis de motion au fait que le Comité femmes possède un droit de vote au Congrès, au même titre qu'une association étudiante membre.

## 7.1

### Recommandations du Conseil exécutif

Que le Congrès accepte les affiliations des associations étudiantes suivantes :

- Association Étudiante de Droit -UQÀM, cycles supérieurs
- 

Que le Congrès utilise le code de procédures de la CSN adapté à la réalité étudiante.

Que soient éligibles à titre de candidats et candidates au sein des Comités de travail, Comité Journal, Comité Femmes et Conseil exécutif les personnes décrites comme telles dans les Statuts et Règlements de l'ASSÉ. I

Que le Congrès élise les personnes se présentant sur les Comités de travail, Comité Journal, Comité femmes et Conseil exécutif ; le Conseil interrégional n'étant pas en mesure de le faire pour l'instant.

Que le Congrès accepte les mises en candidature de dernière minute.

Que les droits de proposition, d'appui et de vote soient accordés strictement aux associations membres.

Que l'ASSÉ se dote d'un comité *ad hoc* « Traduction », composé de 3 personnes élues par le présent Congrès afin de faire avancer plus rapidement le processus de traduction des documents officiels et de l'Ultimatum.

Que le Congrès reprenne le vote des propositions 5.1, 5.2 et 5.3 du procès-verbal du premier Congrès annuel. (Un avis de motion a été amendé, et l'amendement a fait tomber l'avis de motion...)

Dépôt d'un avis de motion afin d'ajouter le Comité Femmes aux autres instances et Comités mentionnés à l'Article 1 de l'Annexe 1.

## 8.0

# États des finances de l'ASSÉ

## Mois de juillet de l'an 2001

### REVENUS

Chèque de la SOGEECOM\* 1 294,08 \$

\* Dépenses (effectuées sur le budget de la SOGE)

Bouffe Congrès de fondation	
Autobus et taxi	1 647,73\$ (chèque)
(Mélissa)	22,00 \$
Photocopies	
	1 054,80 \$
Bouffe (4 à 7 du 9 mars)	
Dépenses Mélissa	19,54 \$
	396,45 \$
TOTAL	1 329,08 \$

Revenus

Inscriptions Congrès de fondation	
Dons/avances AECSL	1 040,00 \$
Dons/avances AGECEVM	400,00 \$
	200,00 \$
Cotisations SOGEECOM H01	
	2 795,00 \$
TOTAL	4 435,00 \$

Inscriptions au camp d'orientation 30,00 \$  
Café camp d'orientation 5,00 \$

TOTAL 1 329,08 \$

### DÉPENSES

Camp d'orientation:

Café	105,00 \$
Bouffe	153,63 \$
Essence David	15,00 \$
Transport Mathieu Houle-Coursel	non remboursé
Transport Mario Tardif	non remboursé
Essence Thomas	non remboursé
Divers	21,24 \$

Boîte postale pour un an 96,28 \$

TOTAL	391,15 \$
-------	-----------

Geneviève Boyer-Legault fait un chèque au montant de **937.93\$** à l'ASSÉ  
L'ASSÉ dispose maintenant de ce montant dans son propre compte.

## REVENUS

Moitié des cotisations de la SOGEECOM

0,50\$ X 5590 membres	2 795,00 \$
-----------------------	-------------

Vente café équitable	20,00 \$
----------------------	----------

TOTAL	2 815,00 \$
-------	-------------

## DÉPENSES

Remboursement des frais de transport de Mathieu Houle-Courselles (payé à l'AGECVM)	62,00 \$
---	----------

TOTAL	62,00 \$
-------	----------

<b>SOLDE DU COMPTE AU 31 JUILLET 2001</b>	<b>3 690,93 \$</b>
---	--------------------

## **Mois d'août de l'an 2001**

### **REVENUS**

Prêt du module d'histoire-UQÀM, premier cycle 200,00 \$

### **DÉPENSES**

Remboursement d'interrurbains à Geneviève Boyer-Legault 45,19 \$

**SOLDE DU COMPTE AU 31 AOÛT 2001 3 845,74 \$**

## **Mois de septembre de l'an 2001**

### **REVENUS:**

Cotisations parielles du cégep de Ste-Foy	2 000 \$
Moitié des cotisations de SOGEECOM	2 795 \$
Recettes du lancement Ultimatum 1	80 \$
"Recettes" du camp de formation (manque : 745\$ environ)	1 120 \$
Recettes de la vente de bière	167 \$
TOTAL	6 162 \$

### **DÉPENSES**

Téléavertisseur, payé pour 6 mois (remboursé à la SOGEECOM)	83,19 \$
Ultimatum 1(impression)	3 061,84 \$
Permis d'alcool Lancement Ultimatum	70,00 \$
Base de plein air Jean-Jeune	3 361,03 \$
Site Internet pour un an (remboursé à Jean-Simon Posca)	252,37 \$
Achat de bière camp de formation	120,00 \$
TOTAL	6 948,43 \$

**SOLDE DU COMPTE AU 18 SEPTEMBRE 2001**

**3 059,31 \$**

**9.0**

## **Prévisions budgétaires pour l'année 2001-2002**